



2024/24

VILLE DE RANTIGNY
Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Clermont

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Objet de la délibération

REALISATION D'UN GIRATOIRE AVENUE JEAN JAURES

L'an deux mil vingt- quatre le vendredi 5 avril à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 22 mars 2024, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique DELION, Maire de Rantigny

Etaient présents : Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE Adjoints au maire, Marie DUHAMEL, Sandrine DUFOUR, Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Bernadette FROGER (procuration à Patrick DAVENNE), Jean Marc FEVRIER, Djillali AISSAOUI (procuration à Franck CALENDRIER), Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION).

Dans le cadre du futur aménagement de la friche Caterpillar, et notamment de la réalisation de logements et de cellules d'activité, il y a lieu d'assurer la future desserte de cette zone.

L'aménagement devant être réalisé globalement par un promoteur, les voiries dépendant du programme d'aménagement seront prises en charge et réalisées par ce dernier.

Toutefois, pour permettre un accès sécurisé et une fluidité du trafic depuis l'avenue Jean Jaurès, il est envisagé la création d'un giratoire sur cette avenue sur le domaine public

Dans ce cadre, le Maire propose de réaliser un giratoire avenue Jean Jaurès suivant le plan d'aménagement réalisé par la société SECT-VRD, maître d'œuvre.

Un devis estimatif a été établi par le maître d'œuvre VRD pour la réalisation du lot unique de GIRATOIRE et plateau surélevé pour un montant total de 40600,00 € HT soit 48720,00 € TTC.

La commune supportera l'intégralité du coût d'aménagement de ce giratoire et du plateau surélevé et le Maire propose de lui confier tous pouvoirs pour mettre en œuvre la réalisation des travaux.

La dépense sera inscrite au budget communal.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-216005181-20240409-202424-DE

Le rapport est adopté

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de conseillers présents :	15
Votes contre	0
Abstention	0
Votes pour	18

Dominique DELION, Patrick DAVENNE, Bernadette FROGER (procuration à Patrick DAVENNE) , Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE Adjoints au maire, Marie DUHAMEL, Sandrine DUFOUR, Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Djillali AISSAOUI (procuration à Franck CALENDRIER), Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION) Conseillers municipaux.

Fait les jour, mois et an susdit
Ont signé le registre les membres présents
Pour extrait conforme
Rantigny, le 8 Avril 2024

Le Maire,



Dominique DELION